



Municipalité de Saint-Didace
Province de Québec
MRC de D'Au-tray

Demande de dérogation mineure

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que :

1. Une demande de dérogation mineure a été déposée par le propriétaire du lot 5 376 653 (chemin du Lac-Blanc Sud) aux fins de régulariser un terrain non conforme.
2. Ce terrain a une largeur de 49,94 mètres alors que la norme est de 50 mètres.
3. Le Conseil municipal se prononcera sur cette demande de dérogation, lors de sa séance ordinaire, le 2 octobre 2017, à 20 h 00, à la salle des séances du conseil.
4. Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Didace
ce 15 septembre 2017.

André Allard
directeur général